

VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION
Monsieur Karim HELMI
1 Place de Turenne
94410 SAINT MAURICE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-20-IG-002466-01

Version du : 30/01/2020

Page 1/3

Dossier N° : 19T015039

Date de réception : 30/10/2019

Référence bon de commande : 4 106 963 999

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
010	Eau de rejet / Eau résiduaire	ENTREE STEP - 1	(1203) (voir note ci-dessous) Cryptosporidium-Giardia : du fait de sa nature (eau usée brute), l'échantillon n'appartient pas au domaine d'application de la norme : les résultats sont donc rendus sous réserves avec retrait de l'accréditation. Du fait d'un colmatage de la cartouche de filtration, entraînée par la charge en particules de l'eau analysée, l'analyse a été réalisée sur 3 L.

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Préleveur	Gély Christian	Début d'analyse legionella	30/10/2019 15:16
Matrice	EC : Eau de rejet / Eau résiduaire	Code point de prélèvement	IG0080461884
Date de prélèvement	29/10/2019 08:44	Nom point de prélèvement	EAU USEE
Date de réception	30/10/2019 12:06	Commune	AUREILHAN
Début d'analyse	30/10/2019	Localisation du prélèvement	ENTREE STEP - 1

PARAMETRES DE PRELEVEMENT

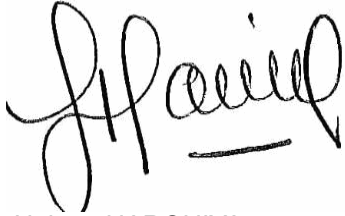
	Résultat	Unité
IXPEC : Prélèvement ponctuel d'eau résiduaire Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - FD T 90-523-2		

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

	Résultat	Unité
IG0A7 : Spores de bactéries anaérobies sulfito-réductrices (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins Technique [méthode par enrichissement dans un milieu liquide] - NF EN 26461-1	330000	NPP
UM5DB : Legionella pneumophila, spp - Numération de <100 à >750 000 /L Analyse soustraîtée à Eurofins Laboratoires de Microbiologie Ouest Numération - Filtration sur membrane - NF T90-431		
Legionella spp.	<100	ufc/l
Legionella pneumophila	<100	ufc/l
UMFFL : Escherichia Coli (Microplaques) Prestation réalisée par nos soins Numération - NPP miniaturisé - NF EN ISO 9308-3	# 7200000	NPP/100 ml
UMAEEY : Entérocoques intestinaux (Microplaques) Prestation réalisée par nos soins Numération - NPP miniaturisé - NF EN ISO 7899-1	# 1700000	NPP/100 ml
UMPF8 : Salmonella présomptive (P/A dans 1L) Prestation réalisée par nos soins Détection - Milieu non chromogène - NF EN ISO 19250	# Non détecté	/1 litre
IX04D : Bactériophages ARN F Analyse soustraîtée à Eurofins Expertises Environnementales Numération [Incorporation en double couche. Incubation 18 h et dénombrement des plages de lyse] - NF EN ISO 10705-1	1700	UFP/ml
LN1JM : Pack legionella PCR (spp et pneumophila) Analyse soustraîtée à Eurofins Laboratoires de Microbiologie Ouest PCR - NF T 90-471		
Volume filtré	10.00	ml
Legionella spp	490000	U.G./l
Legionella pneumophila	<94000	U.G./l
IX042 : Cryptosporidium-Giardia Analyse soustraîtée à Eurofins Expertises Environnementales Numération [Concentration et dénombrement] - NF T 90-455		
Volume filtré	3	l
Cryptosporidium totaux	<4	Oocyste(s)/volume filtré
Giardia totaux	<4	Kyste(s)/volume filtré
Concentration Cryptosporidium et Giardia	Laboratoire	
Giardia intègres	<4	Kyste(s)/volume filtré
Cryptosporidium intègres	<4	Oocyste(s)/volume filtré
UM5SK : Campylobacter thermotolérant (P/A) Analyse soustraîtée à Eurofins Hydrologie Nord (Douai) Détection - Milieu non chromogène - ISO 17995	Non détecté	/l

Conclusion / Déclaration de conformité

Legionella non détectées.
Présence d'une flore interférente.



Najatte HAROUIYA
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné.